

Collaborer avec PAMIGA

Vous êtes une institution de microfinance et souhaitez ...

- Devenir membre de PAMIGA-Réseau

La candidature de l'institution de microfinance sera étudiée sur la base d'un dossier de candidature complété puis d'une visite de PAMIGA sur le terrain qui permettra de préciser conjointement les attentes de l'institution candidate et les prestations dont elle souhaite bénéficier sur une période de trois ans.

L'adhésion sera effective dès la signature du contrat entre l'institution membre et PAMIGA, et le paiement de la cotisation annuelle.

- Bénéficiaire des services de PAMIGA-Conseil

Missions de conseil : elles font toutes l'objet de termes de référence précis et détaillés, conjointement définis avec l'institution de microfinance demandeuse. Nos prestations s'inscrivent dans le cadre d'un contrat librement débattu entre PAMIGA et l'institution cliente.

Sessions de formation organisées par PAMIGA : leur calendrier est régulièrement mis à jour sur notre site internet dans la rubrique « [Nouveautés](#) » et lors de la publication de notre lettre d'information. Le programme détaillé ainsi que les modalités pratiques de chaque session sont accessibles en ligne.

- Accéder aux services de PAMIGA-Investissements

Ces services sont ouverts prioritairement aux institutions membres de PAMIGA-Réseau.

La demande de l'institution de microfinance sera étudiée sur la base d'un dossier de demande de financement complété puis d'une visite de PAMIGA sur le terrain qui permettra de préciser les besoins financiers de l'institution et de définir le type de service financier le plus approprié ainsi que les termes et modalités.

Le service financier fera l'objet d'un contrat de gestion signé entre l'institution bénéficiaire et PAMIGA, précisant les conditions financières et les modalités pratiques de suivi et reporting.

- Mieux nous connaître

Pour permettre aux institutions de microfinance de découvrir la qualité et la valeur ajoutée des services de PAMIGA, nous leur offrons la possibilité d'assister gratuitement à un événement de leur choix, soit atelier d'échange d'expérience dans le cadre de PAMIGA-Réseau, soit session de formation délivrées par PAMIGA-Conseil.

Le programme de ces événements est disponible en ligne sur notre site internet dans la rubrique « [Nouveautés](#) ».

Pour toute demande de collaboration avec PAMIGA, merci de nous contacter à contact@pamiga.org ou à Pamiga, 7 rue Taylor, 75010 Paris, France. Tél. : +33 (0)1 42 01 91 38 ; fax +33 (0)1 42 01 91 39.